

Plan Local d'Urbanisme


Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du approuvant le Plan Local d'Urbanisme

5- DOCUMENT GRAPHIQUE

ECH:1/5000

Agence Publique de Gestion Locale - Service d'Urbanisme Intercommunal
 MAISON DES COMMUNES - Rue Frenier et Courmaille - BP 604405 PAU CEDEX
 Téléphone 05.59.93.13.28 - Télécopie 05.59.94.93.47 - salsupj@agp-64.fr

Indications réglementaires

- Limite de zone ou de secteur
-  Espace boisé classé
- ★ Bâtiment agricole dont le changement de destination est possible (en application de l'article L 123-3-1 du code de l'urbanisme)

EMPLACEMENTS RESERVES au titre de l'article L.123-14 du Code de l'Urbanisme		
NUMERO DE RESERVE	DESTINATION	COLLECTIVITE SERVICE BENEVOLE
1	Aménagement de place	Commune
2	Aménagement de place	Commune
3	Aménagement de place	Commune
4	Aménagement de place	Commune
5	Cetion du réseau d'irrigation des eaux pluviales	Commune
6	Cetion du réseau d'irrigation des eaux pluviales	Commune
7	Cetion du réseau d'irrigation des eaux pluviales	Commune
8	Cetion du réseau d'irrigation des eaux pluviales	Commune
9	Cetion du réseau d'irrigation des eaux pluviales	Commune
10	Extensio du réseau public d'assainissement collectif	Commune
11	Extensio du réseau public d'assainissement collectif	Commune
12	Extensio du réseau public d'assainissement collectif	Commune
13	Extensio du réseau public d'assainissement collectif	Commune
14	Cetion d'une voie communale	Commune

EMPLACEMENT RESERVE au titre de l'article L.123-1 du Code de l'Urbanisme		
NUMERO DE RESERVE	DESTINATION	COLLECTIVITE SERVICE BENEVOLE
A	Logement local (2 logements moyens)	Commune

